



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers
en exercice : 30
Présents : 18
Pouvoirs : 8
Votants : 26
Pour : 26
Contre : 0
Abstentions : 0

Le dix juillet deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) représentée par ROZANSKI Sigismond (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PRADIER Bruno (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) représenté par CHAVANNE Pascale (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) représenté par DAVAL Marius (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) représenté par BRAY Christian (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) représenté par MAYERE Dominique (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

OBJET : Attribution d'une subvention au titre de l'aide au développement des petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services avec point de vente à l'entreprise NEJMOTORS à Saint-Martin la Sauveté

Date de transmission de l'acte: 11/07/2025

Date de reception de l'AR: 11/07/2025

042-244200614-DE2025_1007_04-DE

A G E D I

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que la CCVAI a conventionné en octobre 2022 avec la Région Auvergne Rhône-Alpes afin que la Communauté de Communes puisse participer au financement des aides économiques auprès des entreprises en s'inscrivant dans les régimes d'aides fixés par la Région.

Dans ce cadre, l'entreprise Garage NEJMOTORS domiciliée à SAINT MARTIN LA SAUVETE sollicite une aide économique auprès de la CCVAI pour la construction d'un bâtiment plus grand adapté au développement de son activité.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	RECETTES
Electricité 20 991,40€	Subvention Région 7 000€
Portail 9 471,67€	Subvention CCVAI 3 500€
Plâtrerie – peinture 13 247,14€	
Porte sectionnelle 12 884,00€	Prêt bancaire + autofinancement 47 324,21€
Aménagement intérieur 1 230,00€	
TOTAL 57 824,21	TOTAL 57 824,21€

La subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes s'élève à 20% du montant total plafonnés à 35 000€ soit 7 000€

La subvention de la CCVAI s'élève à 10% du montant total des investissements plafonnés à 35 000€ soit 3 500€

Vu le code général des Collectivités territoriales et notamment son article L 5211 – 10

Vu la délibération N° DE2022_0610_08 du Conseil Communautaire du 06/10/2022 approuvant le dispositif d'aide au commerce et à l'artisanat,

Suite à l'exposé de M. le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, Le conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés,

Article 1 : DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 3 500€ soit 10% du montant des dépenses subventionnables plafonnées à 35 000€ à l'entreprise NEJMOTORS

Article 2 : DIT que les crédits sont inscrits au budget de la CCVAI.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 10/07/2025

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 10/07/25
et de la publication le : 10/07/25*

Le Président,

Date de transmission de l'acte: 11/07/2025
Date de réception de l'AR: 11/07/2025
042-244200614-DE2025_1007_04-DE
A G E D I